OUTREAU
Liste S. F. I. O. (Desclève), ÉLUE.

SAINT-MARTIN
Liste Union Républicaine (sort.). ÉLUE.

SAINT-ETIENNE-DU-MONT
En 1929, les résultats avaient été : Liste Charles Huret, 13 élus.
Au 2e tour, 3 élus Rad.-Soc.

SAINT-ETIENNE-AU-MONT
Liste Longuet, ÉLUE.

SAMER
Liste Durieux, 13 ÉLUS.
BALLOTTAGE pour 3 sièges.

WIMEREUX
En 1929, au 1er tour, les résultats avaient été : Liste du Maire sortant Leroy, 6 élus.
Au 2e tour, 6 élus de la Liste des Rép. de Gauche, et 3 élus de la Liste Leroy (U. R. D.).

ST-OMER

Inscrits, 4.751 ; votants, 3.964 ; suffrages exprimés, 3.915. — Liste concent. républ. (sortante), 1.958 voix. — Liste un. rép. int. loc., 2.111 voix, 8 ÉLUS. — Liste bloc ouvrier et paysan (F.S.I.C.), 569 voix. — Liste Lannoy (indépendant), 362 voix.
BALLOTTAGE pour 19 sièges.

En 1929, au 1er tour, 2 candidats élus : MM. Paul Guersy et Debeugny.
Au 2e tour, les 25 candidats de la liste de Conc. Rép., élus avec 2.100 voix sur 4.064 votants.

Arrondissement de Saint-Omer

AIRE-SUR-LA-LYS
En 1929, au 1er tour, la liste sortante du Maire, M. Salomé (Un. Soc. Rép.), réélue moins 1 candidat élu au 2e tour.

ARQUES
En 1929, au 1er tour, les résultats avaient été : Liste Soc., 5 élus ; Conc. Rép., 1 élu.
Au 2e tour : Liste Soc. (André), 12 élus ; Conc. Rép. (Dr Alexandre), 5 élus.

BLENDECQUES
Inscrits, 1.014 ; votants, 921 ; suffrages exprimés, 910. — Liste Union Ouvrière, 467 voix, 8 ÉLUS ; Liste de Défense des Intérêts communaux (sort.), 422 voix.
BALLOTTAGE pour 13 sièges.

En 1929, au 2e tour, la Liste des Intér. locaux, élue avec 50 voix de majorité.
Elle avait eu 4 élus au 1er tour, et la Liste Socialiste, 10 élus.

EQUIHEN
BALLOTTAGE pour 4 sièges.

SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE
Liste Ad. Républicaine Durieux (sortante), 855 voix. ÉLUE.

HALLINES
Votants, 222. — Liste du Cartel des gauches, 120 voix. ÉLUE.

LUMBRES
Inscrits, 729 ; votants, 653 ; suffrages exprimés, 643. — Liste d'union et d'action démocratique (sort.), 359 voix, 15 ÉLUS.
BALLOTTAGE pour 3 sièges.

NESLES
Liste Socialiste indépendante Hecquet (sortante), ÉLUE.

SAINT-MARTIN-AU-LAERT
Inscrits, 378 ; votants, 328 ; suffrages exprimés, 328. — Liste républicaine (sortante), 184 voix, 11 ÉLUS ; Candidat indépendant, 164 voix, ÉLU ; Candidat d'intérêt local, 131 voix.

SERQUES
Liste Lewintre, 5 ÉLUS ; Liste Ouvrière, 1 ÉLU.
BALLOTTAGE pour 6 sièges.

WIZERNES
Inscrits, 723 ; votants, 638. — Liste Ouvrière du cartel des gauches, ÉLUE.

LA JOURNÉE ÉLECTORALE A PARIS

A Montmartre, des incidents ont été provoqués par des suffragettes et plusieurs « candidates officieuses » ont été arrêtées puis relâchées

Si, jusqu'à présent, les élections municipales ont été calmes, dans la plupart des arrondissements de Paris, il n'en a pas été de même à Montmartre, où des « candidates officieuses » se présentaient, comme concurrentes platoniques, dans chaque quartier de cet arrondissement. C'était, sous les auspices de Mme Louise Weiss, dans le 18e arrondissement, l'installation hâtive, dès le début de la matinée, de véritables bureaux concurrents, avec des tables de café et des cartons à chapeau, qui figuraient l'urne. Parmi les candidates qui ne déléguaient pas à des partisans le soin d'organiser l'élection, il y avait, autour de Mme Weiss, Mme Jane Nemo, Mme Babaud-Lacroze, apparentée au sénateur de la Charente, Mme Valbot, qui fut à plusieurs reprises la « manifestante enchaînée » des grandes séances du Sénat. Des hommes sandwiches promenaient le programme des candidates. Et cela provoqua, en plusieurs points, de tels attroupements, que les gardiens de la paix durent intervenir.

Ils prirent les dames candidates de transporter ailleurs leurs cartons à chapeaux. Discussions, disputes, des boîtes de poudre de riz furent jetées à la face des policiers. Bientôt quatre sections seulement restèrent ouvertes chez les candidates et plusieurs de celles-ci, au milieu d'une belle effervescence, furent conduites à la permanence du commissariat. Dans la rue, on se chamaillait encore. Devant les postes de police, des féministes ameuteront la foule, mais rien de grave n'en résulta. On conservait le sourire. D'ailleurs, on relâcha les candidates et c'est un cortège qui reconduisit Mme Louise Weiss, que venait de délivrer son mari.

Dans les bureaux de vote

Le président de la République, accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence, est allé, hier matin, à 9 h. 30, à la section de vote de la rue de la Ville-l'Evêque, pour déposer son bulletin dans l'urne. Reconnu immédiatement, le chef de l'Etat a été respectueusement salué par les nombreuses personnes qui se trouvaient aux abords de la salle de vote.

Dans toutes les sections parisiennes de vote, la clôture du scrutin s'est effectuée à 18 heures. Ces sections ont connu, à ce moment, une nombreuse affluence. Les scrutateurs bénévoles ont aussitôt commencé le dépouillement des votes, entourés de nombreux électeurs attentifs. Dans toutes les sections, un service d'ordre a été assuré, par les soins de la préfecture de police.

Les forces de police ont été réparties selon l'importance numérique des électeurs dans chaque section de vote. Quelques agents gardaient les abords des sections et des cars de gardiens de la paix se tenaient prêts à intervenir en cas d'incidents. A 19 heures, dans les sections du centre de Paris, 1er, 2e, 8e, 9e et 10e arrondissements, le dépouillement s'accomplit sans incident.

DANS LES ARRONDISSEMENTS

CS. — *Conseillers sortants.*
I. — *Indépendants.*
R. — *Républicains et Fédération Républicaine.*
RG. — *Républicains de gauche Alliance Démocratique et Démocrates populaires.*
RI. — *Radicaux Indépendants.*
RRS. — *Radicaux et Radicaux-Socialiste.*
RS. — *Républicains-socialistes et Socialistes-indépendants.*
SF. — *Socialiste de France.*
SU. — *Socialistes Unitiés.*
COM. — *Communistes et Unité ouvrière.*

1er ARRONDISSEMENT (St-Germain-l'Auxerrois). — M. Brunessaux, c.s., R., *élu.* — (Place Vendôme) Ballottage. — (Palais-Royal) Ballottage. — (Halles) Ballottage.

2e ARR. (Gaillon). — M. Dally, c.s., RG., *élu.* — (Mail) M. Lopold Bellan, c.s., RG., *élu.* — (Bonne-Nouvelle) Ballottage.

3e ARR. (Archives). — M. André Pirech, c.s., R.G., *élu.* — (Arts-et-Métiers) M. de Pressac, c.s., R.G., *élu.*

4e ARR. (Arsenal). — Ballottage. — (Saint-Merri) Ballottage. — Saint-Gervais) Ballottage.

5e ARR. (Jardin-des-Plantes). — M. Fleurot, c.s., R.S., *élu.* — (Sorbonne) M. Brandon, c.s., R.S., *élu.* — (Val-de-Grâce) M. Robert Bos, c.s., R.R.S., *élu.*

6e ARR. (St-Germain-des-Prés). — M. Raymond Laurent, c.s., R.G., *élu.* — (N.-D.-des-Champs) M. Chiappe, I., *élu.* — (Odéon) M. Bucaille, c.s., R., *élu.* — (Monnaie) M. Gilonin, c.s., R., *élu.*

7e ARR. (Invalides). — Ballottage. — (St-Thomas-d'Aquin) M. Dupont, c.s., R.G., *élu.* — (Gros-Caillou) Ballottage) — (Ecole Militaire) M. de Castellane, c.s., R., *élu.*

8e ARR. (Champs-Elysées). — M. Le Provost de Launay, c.s., R., *élu.* — (Europe) M. Alfred Bour, c.s., R.G., *élu.* — (Roule) M. Guillaumin, c.s., R., *élu.* — (Madeleine) M. des Isnards, c.s., R., *élu.*

9e ARR. (Chaussée-d'Antin). — M. Biscarre, c.s., R.G., *élu.* — (Faubourg-Montmartre) Ballottage — (St-Georges) Ballottage.

10e ARR. (Porte St-Denis). — M. Piel, c.s., R.G., *élu.*

13e ARR. (Bercy). — Ballottage. — (Picpus) Ballottage. — (Quinze-Vingt) Ballottage.

13e ARR. (Salpêtrière). — Ballottage. — (Croulebarbe) Ballottage.

14e ARR. (Petit-Montrouge). — M. Pinelli, c.s., R., *élu.* — (Santé) M. Georges Prade, c.s., R.G., *élu.*

15e ARR. (Batignolles). — M. Loblingois, c.s., R., *élu.* — (Ternes) Ballottage.

20e ARR. (St-Fargeau). — M. Albert Besson, c.s., R.I., *élu.* — (Charonne, 1re et 2e circ.) Ballottage. — (Père-Lachaise) Ballottage.

DANS LE RESTE DE LA FRANCE

A Domécy-sur-Cure, (Yonne), M. P.-E. FLANDIN est élu en tête de liste avec 98 voix sur 199 votants.

A Berre (Bouches-du-Rhône), la liste S. F. I. O. de M. BARET est élue avec 130 voix de majorité.

A Bessières (Haute-Garonne), le Dr AMAT, député radical-socialiste, maire sortant, est élu avec quatre autres candidats de sa liste.

A Odenas (Rhône), M. BENDER, sénateur, R.R.S., est élu avec toute sa liste.

A Dompcevrin (Meuse), M. MIRQUEL, sénateur, R.G., est élu avec toute sa liste.

A Gondrecourt-le-Château (Meuse), M. JACQUINOT, député, C.R., est réélu avec toute sa liste.

A Auzecourt (Meuse), la liste de M. COUROT, sénateur-maire sortant, Union Républ., est élue tout entière.

A Bras-sur-Meuse, la liste de M. LECOURTIER, sénateur, Union Républ., maire sortant, est élue tout entière.

A Usclas-d'Hérault, la liste de M. MARIO ROUSTAN, sénateur, Gauche Républ., ancien ministre, maire sortant, est élue.

A Bourbon-Lancy, M. TURLIER, sénateur-maire, radical-socialiste, est élu.

A Billy, M. Marcel RÉGNIER, ministre de l'Intérieur, maire sortant, est élu.

A Istres, M. Félix GOUIN, Député S.F.I.O., maire sortant, est élu avec toute sa liste.

A Neuville-sur-Oise, M. CORNUDET, sénateur, Union Républ., maire sortant, est élu avec toute sa liste.

A Gournay-sur-Marne, M. BALLU, député, U.R.D., maire sortant, est élu avec sa liste.

A Lamarche, M. Camille PICARD, député, R., est élu avec toute sa liste.

A Curtin (Isère), M. Albert PERRIN, député, R.S., est réélu.

A Muret, M. VINCENT-AURIOL, député socialiste unifié, est réélu avec toute sa liste.

A Sirey (Meurthe-et-Moselle), M. MAZERAND, député, Gauche Radicale, est réélu.

A Longwy, M. AMIDIEU DU CLOS, député, U.R.D., est réélu.

Dans le premier arrondissement de Lyon, il y a ballottage pour tous les sièges. La liste radicale-socialiste arrive entête.

Dans le deuxième arrondissement, la liste des Républicains U.R.D. est élue tout entière (6 sièges).

Dans le quatrième arrondissement, il y a ballottage pour tous les sièges. La liste radicale-socialiste arrive en tête.

Dans le 3e arrondissement, il y a ballottage pour tous les sièges. — La liste de M. HERRIOT, ministre d'Etat, arrive en tête avec une grosse majorité.

Dans l'Ain, à Prevessin, M. Albert FOUILLOUX, sénateur, n'appartenant à aucun groupe, est élu. — A St-Martin-le-Chatel, M. Prosper BLANC, député, gauche radicale, est réélu. — A Charnoz, M. MESSIMY, ancien ministre, sénateur, gauche démocratique, est réélu. — A Mazamet, la liste sortante U.R.D. est réélue. — Au Bouscau, la liste communiste sortante est réélue.

A Gaillac (Tarn), la liste sortante S.F.I.O. est battue ; la liste républicaine-socialiste est élue.

Dans la Haute-Savoie, à Bonneville, M. CURRAL, sénateur, G.D., ne se présentait pas sur la liste sortante du Cartel des Gauches ; celle-ci est battue. — A Tanninges, M. BRAISE, député, R.G., est battu à la tête d'une liste opposée à celle des conseillers radicaux sortants.

A Briançon, sont élus sept républicains de gauche, deux radicaux indépendants, cinq socialistes S.F.I.O. et un radical-socialiste ; il y a ballottage pour huit sièges. — La liste sortante était républicaine de gauche.

DES ÉLECTEURS ONT FAIT GRÈVE DANS 2 COMMUNES DE L'HÉRAULT

On annonce de Montpellier que dans les communes du Oros et à Agel, les électeurs ont fait grève.

UN CANDIDAT EST MORT HIER A PONT-A-MARCQ

M. Vandepute, candidat de la liste socialiste au Conseil municipal de **Pont-à-Marcq**, est mort subitement dimanche à midi.

LE PACTE FRANCO-RUSSE

LA PRESSE DE BERLIN ACCUSE LA FRANCE ET L'U. R. S. S. DE VOULOIR LA GUERRE

Elle ajoute que l'Angleterre serait tenue, par le pacte de Locarno, de se ranger aux côtés de l'Allemagne

Berlin, 5. — La presse allemande du matin commente en termes extrêmement vifs le pacte franco-soviétique. Dans le concert d'imprécations, de reproches adressées à la France, à la Russie et à la Grande-Bretagne, c'est « Le Voelkischer Beobachter », organe officiel du parti national-socialiste, qui se montre le plus violent.

Sous le titre « La Tenaille franco-bolchevique », ce journal accuse les gouvernements français et russe d'avoir déchiré, « avec une brutalité sans pareille » le décor de la Société des Nations.

Il leur reproche de préparer une nouvelle guerre mondiale et n'hésite pas à écrire des choses telles que celle-ci :

« Pour les stratèges sanglants du Kremlin, quelques millions de morts ne constituent pas une image extraordinaire, et ces messieurs de Paris s'entendent fort bien pour transformer le sang des soldats en bénéfices de guerre, en or et en territoires. Ainsi que le national-socialisme l'a toujours dit : l'hypernationalisme de la politique de violence de Paris mène l'Europe au bolchevisme, de même que de l'autre côté le plan de révolution mondiale de Moscou lance une nouvelle puissance militaire contre l'Europe. Le nouveau pacte étreint l'Europe dans cette double tenaille et la Société des Nations s'y trouve écrasée comme un fruit pourri ».

Après avoir affirmé que le pacte franco-soviétique est dirigé contre l'Allemagne, le « Volkische Beobachter » déclare que le Reich ne songe pas à faire la guerre. Se référant au pacte de Locarno, il s'indigne des déclarations faites par Sir John Simon au sujet de l'attitude de l'Angleterre en cas de conflit.

Il reproche à l'homme d'Etat britannique de ne pas avoir fait allusion à l'hypothèse d'une agression russe dirigée contre le Reich et soutenue par la France sur le Rhin.

« Dans ce cas, écrit le « Voelkischer Beobachter », l'Angleterre doit savoir que la garantie qu'elle a donnée à Locarno l'oblige à prendre position contre la France ».

La plupart des autres journaux reprennent le thème développé par le « Voelkischer Beobachter ».

Ils s'attachent à démontrer que l'alliance franco-russe peut faire naître des situations dans lesquelles l'Angleterre devrait porter secours à l'Allemagne.

LA CONFÉRENCE DE VENISE

L'intransigeance de la Hongrie ne permet pas d'entrevoir quelle sera l'issue des pourparlers

Venise, 5. — La discussion d'hier a porté surtout sur la nécessité d'adapter la position hongroise à la politique des puissances. Les divergences, sans être insurmontables, sont apparues importantes, surtout la parité des droits dont la Hongrie considère la reconnaissance à son profit comme une satisfaction essentielle, même si dans des difficultés financières, elle devait, pour le moment, rester platonique. Le gouvernement de Budapest tend à faire de l'égalité militaire une condition préalable et sans réserves de sa participation à la conférence de Rome.

A cet égard, les milieux autorisés italiens paraissaient, hier soir, assez incertains sur la date à laquelle cette conférence pourrait finalement être réunie, étant donné le temps et les pourparlers délicats qui seront, peut-être encore nécessaires pour arriver à un accord. Il est évident que, sans l'adhésion hongroise, la conférence de Rome ne serait qu'une manifestation unilatérale et insuffisante, puisque le front danubien ne serait pas constitué. Aussi n'est-on pas sûr que la conférence elle-même puisse avoir lieu le 31 juin, comme on l'avait dit d'abord. Peut-être faudra-t-il la renvoyer encore.

Les entretiens d'hier

Venise, 5. — Le second entretien italo-austro-hongrois a commencé ce matin, à 10 h. 30, et s'est terminé à 13 heures. Puis les diplomates sont allés déjeuner dans un restaurant de Venise.

Les entretiens ne reprendront que demain.

Les délégués italo-austro-hongrois sont à la recherche d'un compromis permettant de concilier les exigences de la Hongrie et les intérêts des autres Etats qui viendront à la conférence danubienne de Rome.

Il semble que l'attitude de la Hongrie, que certains présentaient hier comme intransigeante, s'est légèrement assouplie et que l'on a travaillé aujourd'hui à élaborer des formules.

La présence de la Hongrie à la conférence de Rome paraît dès maintenant assurée, mais les progrès sont encore peu sensibles. Les difficultés fondamentales subsistent, et il est encore prématuré de faire des pronostics sur l'issue de la conférence de Venise.

TERRIBLE ACCIDENT D'AUTO AUX ÉTATS-UNIS

Trois morts, dont le père de Jackie Coogan qui, lui-même, fut blessé

Un grave accident d'automobile a eu lieu à San Diego (Californie). Trois personnes y ont trouvé la mort. Ce sont : l'acteur Robert Horner, de Los-Angeles, le petit junior Durkin, acteur de cinéma, et M. John Coogan, père de Jackie Coogan. Jackie Coogan lui-même, qui se trouvait dans la voiture, a été blessé.

UNE CONFÉRENCE A ROUEN DE Mlle LOUISE THULIEZ

Mlle Louise Thuliez, qui avait été condamnée à mort par les Allemands, en même temps que Miss Cavel, a fait samedi soir à Rouen une conférence sur ses souvenirs de guerre.

Elle a présidé hier la fête annuelle des anciens prisonniers de guerre ; le matin elle a déposé des fleurs, au cours d'une manifestation patriotique au monument de la Victoire.

UNE PERCEPTION CAMBRIOLÉE PRÈS DE VERSAILLES

Des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans la perception de Milly et ont dérobé un certain nombre de titres. Le préjudice causé est assez important.

M. P.-E. FLANDIN EST RENTRÉ A PARIS

IL A ÉTÉ CONDUIT DANS UNE CLINIQUE DE NEUILLY POUR Y ÊTRE OPÉRÉ

M. P.-E. Flandin a passé une nuit très bonne.

Le Président du Conseil était installé dans une chambre de la préfecture, au premier étage, et les deux larges fenêtres laissaient entrer une lumière tamisée à travers les arbres du parc déjà verts et les lilas en fleurs.

Une consultation s'est tenue hier matin à 10 heures. Le docteur René Dumas, médecin particulier et ami personnel du président du Conseil, et les médecins d'Auxerre qui avaient donné à M. Flandin les premiers soins, se sont mis d'accord pour envisager un repos immédiat du Président à Paris. Cela répondait à un désir de M. Flandin et à une nécessité du traitement dans une clinique parisienne ; en effet, il sera facile de mener de pair, sans transfert fatigant pour le malade, les examens radiologiques et les actes médicaux.

Une intervention chirurgicale sans gravité mais assez délicate reste en effet à opérer : la réduction de la triple fracture de l'humérus gauche.

Le retour à Paris

Le train spécial ramenant M. Pierre-Etienne Flandin à Paris a quitté Auxerre à 13 heures.

Le chef du gouvernement était accompagné de Mme Flandin, de Mlle Lise Flandin, des docteurs Dumas, son médecin particulier, Charles Flandin, son frère, et de M. Angeli, préfet de l'Yonne. M. Flandin a fait le trajet de la préfecture à la gare en voiture découverte.

C'est à 12 h. 45 qu'il a quitté la préfecture, le bras gauche enveloppé dans des pansements. Maîtrisant sa souffrance et refusant l'aide qui lui était offerte, il est monté lentement en voiture. Quelques instants plus tard, l'automobile stoppait devant la gare, où le Président du Conseil descendit avec précaution pour gagner le quai où le train spécial attendait.

Aidé de M. Angeli, M. Flandin est monté dans son wagon-salon ainsi que Mme Flandin, qui avait la jambe droite enveloppée d'un pansement.

Le train est parti à l'heure fixée, tandis que, sur le quai, les autorités militaires et civiles se découvraient respectueusement.

M. P.-E. Flandin est rentré à Paris à 15 heures.

A son arrivée à la Gare de Lyon, sur le quai étaient venus le saluer le lieutenant-colonel Stoeffel, représentant le Président de la République, M. Pernot, ministre de la Justice.

M. Flandin, qui était vêtu d'un pardessus gris et coiffé d'un chapeau mou, est descendu en souriant de son compartiment.

Le directeur de son cabinet et Mme Dupart l'attendaient. Cette dernière a offert une gerbe de roses rouges, au nom du cabinet du ministre, à Mme Flandin.

Le président a été immédiatement conduit en automobile dans une clinique de Neuilly.

L'arrivée de M. FLANDIN, hier, à la Gare de Lyon.

Le bulletin de santé

Voici le bulletin de santé établi par les médecins qui soignent M. Pierre-Etienne Flandin à l'arrivée du Président du Conseil à la clinique :

« Fracture-stéroïde de l'humérus gauche, sans complication. Très bon état général. Nécessité de repos absolu. Signé : docteurs René Dumas et Charles Flandin. »

Le Président Lebrun s'est rendu au chevet de M. Flandin

M. Albert Lebrun, président de la République, s'est rendu un peu avant 18 heures, à la clinique de Neuilly, où est soigné M. Pierre-Etienne Flandin. Il a pu s'entretenir quelques instants avec le chef du gouvernement. Toute autre visite a été interdite.

M. Dupard, chef du cabinet du président du Conseil, est resté avec M. Flandin, dont l'état, comme on l'a dit, est des plus satisfaisants. Toutefois, étant donné que les médecins ont déclaré la nécessité d'un repos absolu, il n'est pas probable que M. Flandin puisse assister au Conseil des ministres de mardi.

VIOLENTE EXPLOSION PRÈS DE LIMOGES

A Saint-Junien, une violente explosion, causée par une fuite de gaz a endommagé quelques maisons. Plusieurs personnes sont blessées, dont trois grièvement.

Les dégâts sont très importants.

LES ESSAIS DE LA « NORMANDIE » DE SAINT-NAZAIRE A BREST

C'est sous un clair soleil que M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande, est arrivé à 14 h. 30, à St-Nazaire. Le ministre était accompagné par MM. Olivier, président du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Transatlantique ; Cangardel, directeur général ; Marie, administrateur ; Du Pasquier, président du Port autonome du Havre ; Haarbleischer, directeur de la flotte au ministère de la Marine marchande ; Maroger, ingénieur en chef des chantiers de Penhoet.

M. William Bertrand s'est fait aussitôt conduire à bord de la « Normandie ».

Sur le paquebot, le commandant Bugnet lui a présenté son état-major et l'a conduit à l'appartement qui lui avait été réservé.

Les personnalités qui accompagnent le ministre depuis Paris ont également pris place sur la « Normandie ».

MM. Marie, Cangardel, Romano, l'administrateur délégué et un ingénieur des chantiers de Penhoet constitueront la Commission des essais préliminaires qui ont lieu de Saint-Nazaire jusqu'à Brest et dureront deux jours.

LES ÉLECTIONS YOUGOSLAVES

L'agence Avala annonce que les opérations électorales se poursuivent normalement.

On ne signale aucun incident.

Les premières informations font prévoir une victoire éclatante de la liste du président du Conseil M. Yevtitch.

L'INAUGURATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE BRUXELLES-ANVERS

Bruxelles, 5. — Cet après-midi a eu lieu, en présence du roi et de la reine, l'inauguration officielle de la ligne électrique Bruxelles-Anvers.

CHALIAPINE EST HORS DE DANGER

A l'hôpital américain de Neuilly, on déclarait, hier après-midi, que le célèbre chanteur russe Chaliapine serait maintenant hors de danger.

LA DISPARITION D'UNE FILLETTE A WAZIERS

Comme nous l'avons relaté dans notre numéro du 5 mai, au sujet de la disparition à **Waziers** de la petite Ego Germaine, âgée de 10 ans 1/2, cette fillette, lorsqu'elle est partie de son domicile, au 402, rue de l'Agriculture, était vêtue d'une robe bleue marine, avec pull-over vert garni d'un liséré rouge dans le bas, et d'une blouse noire ; elle portait comme chaussures des souliers noirs et des bas bleu.

Les personnes qui auraient recueilli cette enfant ou qui l'aper-evraient sont priées de prévenir le commissaire de police de Waziers.

Un drame découvert après plusieurs jours à Saint-Quentin

Après avoir tué son amie un homme s'est suicidé

A Saint-Quentin, au numéro 13, rue Hôtel-Dieu, habite un ménage composé de Toffin, née Gouge, 47 ans, et Armand Lecureuil, 48 ans. Ils s'étaient mis ensemble il y a environ quatre mois, mais la brouille s'était mise entre eux pour cause d'intérêts. Lecureuil avait déjà menacé plusieurs fois de tuer son amie.

Celle-ci a un fils, Marceau Toffin, soldat au 67e infanterie à Compiègne qui n'ayant pas de nouvelles de sa mère depuis quelques jours avait demandé une permission.

Arrivé au 13, il avait ouvert la porte et sentit une odeur nauséabonde puis il apercevait le couple sur le lit dans une mare de sang.

La femme couchée en vêtements de nuit était tournée vers le mur. Elle aurait été tuée pendant son sommeil.

Lecureuil s'était tiré dans la tempe un coup de revolver.

Le crime et le suicide remonteraient au 26 avril, car on a trouvé les journaux de cette date dans la boîte aux lettres. Le boulanger a livré son dernier pain il y a une huitaine de jours. Le docteur Santelli et le commissaire Valentin sont venus sur les lieux pour les constatations légales et l'enquête d'usage.

UNE RÉUNION A L'OFFICE DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION

La commission permanente de l'Office départemental des mutilés, combattants et victimes de la guerre s'est réunie à la préfecture du Nord, le samedi 4 mai courant, à 15 heures, sous la présidence de M. Grimaud, secrétaire général du Nord, représentant M. le préfet, assisté de M. Cassel, secrétaire général de l'Office départemental.

M. le président de séance exprime la douloureuse surprise causée par le décès de M. Pierre Delcroix, président du groupe des mutilés de Tourcoing et membre de l'Office départemental où sa disparition cause les plus vifs regrets. La commission permanente exprime ses condoléances à la famille du regretté défunt.

L'assemblée approuve ensuite le procès-verbal de la réunion du 20 avril dernier de la commission permanente et passe à l'étude des questions portées à l'ordre du jour, tant en ce qui concerne les pensionnés de guerre que les anciens combattants.

Secours et allocations. — La commission a examiné 230 demandes de secours et d'allocations se répartissant comme suit : a) invalides et pensionnés de la guerre : 98 ; b) titulaires de la carte du combattant : 132.

Prêts d'honneur. — Les demandes ci-après ont été examinées par la commission permanente : a) invalides et pensionnés de la guerre : secours remboursables, 10 ; prêts d'honneur, 2 ; b) titulaires de la carte du combattant : secours remboursables, 3 ; prêts pour besoins professionnels, 1.

Article 4 du décret du 1er juillet 1930. — La commission est appelée ensuite à examiner 65 demandes de cartes du combattant présentées en application de l'article 4 du décret du 1er juillet 1930, se répartissant de la façon suivante : au titre des campagnes coloniales, 5 ; au titre de la guerre 1914-1918, 51 ; par suite de retrait de carte, 3 ; dossiers retournés par l'Office national pour complément d'enquête, 6.

Les Suffragettes ont voté avec empressement à Maubeuge et Avesnes

710 votants sur 746 se sont prononcés pour le vote des femmes

A **Maubeuge** et dans l'arrondissement d'**Avesnes**, les suffragettes ont voté avec un certain empressement. Ainsi que nous l'avons dit hier, plusieurs importantes municipalités de l'arrondissement d'Avesnes et particulièrement **Maubeuge, Jeumont, Recquignies, Houdain, Bellignies**, etc., avaient réservé le plus favorable accueil à la demande de Mme Clémence Henri Sculfort, déléguée régionale de l'Union nationale pour le vote des femmes et dans ces communes, annexées aux bureaux de vote, on trouva d'autres urnes où, sous le contrôle très sérieux d'un délégué municipal, les Françaises furent appelées à exprimer leur avis sur le grand referendum pour le suffrage féminin. Elles déposèrent dans l'urne, avec la conscience très nette d'accomplir un geste essentiel, un bulletin qui ne comportait pas de nom de candidat, mais simplement cette question française : « Voulez-vous voter ? oui ou non ».

A **Maubeuge**, l'empressement fut assez vif dans les trois bureaux de vote installés à Maubeuge-Centre, salle des Mariages ; à Sous-le-Bois, salle des Répétitions et à Douzies.

Voici les résultats, par bureau, du referendum : Maubeuge-Centre, 404 oui, 5 non ; Sous-le-Bois, 187 oui, 26 non ; Douzies, 119 oui, 5 non, soit au total 710 oui ou 36 non et 746 votes.

A MARSEILLE ÉGALEMENT LES FEMMES ONT VOTÉ

Le Comité d'entente suffragiste de Marseille avait convié les femmes marseillaises à voter hier.

Des bureaux de vote avaient été organisés près des bureaux officiels, et les femmes marseillaises étaient invitées à venir déposer un bulletin.

UN FACTEUR DES POSTES S'EST NOYÉ

Samedi, à 13 h., le facteur Guyonne Gustave, facteur du bureau de postes de Marolles se rendit, à Taisnières-en-Thiérache en vue d'effectuer sa tournée habituelle. Arrivé au pont de Taisnières, il y posa sa bicyclette et disparut. Le soir, vers 17 h., la bicyclette se trouvant toujours à la même place et une personne de ce village n'ayant pas reçu le courrier qui ponctuellement lui était remis chaque jour, se décida à téléphoner à la recevoise. Celle-ci prévint la gendarmerie de Landrecies et la Direction, après quoi, elle se rendit sur les lieux en auto, accompagnée d'un parent du facteur et d'un voisin. Mais les recherches restèrent infructueuses et le soir arrivant, ils durent regagner Marolles pendant que les gendarmes continuaient leur enquête sur place.

Dimanche matin, M. Jules Dejardin, le beau-frère de Guyonne, aidé de personnes dévouées, retira le corps à la aide d'une gaffe, et la petite Helpa, à quelques cents mètres du pont.

Le docteur Hubert vint constater le décès accompagné de M. Briatte, maire, et le corps fut ramené à son domicile.

Les gendarmes rédigèrent alors le procès-verbal réglementaire. Guyonne, âgé d'une quarantaine d'années s'adonnait à la boisson et avait des idées de suicide. Il laisse une veuve et trois enfants.

Les funérailles civiles auront lieu mardi à 15 heures.

LA FRAUDE SUR NOS COTES

ON A DÉCOUVERT DU TABAC ET DES CIGARETTES DE CONTREBANDE SUR LA PLAGE DE MALO-LES-BAINS

Il pouvait être 3 heures du matin, hier, quand les douaniers Verhaeghe et Lamy, de la Tente Verte, en embuscade sur la digue de **Malo-Centre**, virent évoluer dans l'ombre de la nuit des formes suspectes, se cachant derrière les kiosques.

Les préposés se portèrent en vitesse vers les hommes, qui, au nombre de six, se hâtèrent de prendre la fuite, laissant sur le sable, avec des cigarettes de contrebande et 12 ballots de tabac, environ 400 kilos de marchandises.

Saisie de cette dernière fut faite immédiatement, cependant que les mêmes douaniers, quelques moments plus tard, découvraient sur le sable une baleinière pannoise portant le nom de « Maurice ».

Et voici, pour les douaniers, une prise de plus !

Le tabac et les cigarettes ont été transportés à la caserne des douanes à **Dunkerque**, rue Caumartin.

ON TROUVA D'AUTRE PART UNE AUTO ABANDONNÉE

A 22 h., place de l'Hôtel-de-Ville, le gardien de la paix Flament a découvert une auto en stationnement. Tous ses feux étaient éteints.

L'agent, ayant voulu relever l'adresse et le nom du conducteur, constata qu'un homme était assis sur le marchepied de cette voiture dont l'aspect était minable, mais le moteur d'une force considérable.

L'interpellé déclara se nommer Arthur Claeys, entrepreneur de maçonnerie à Geluwe (Belgique), rue de Vervick, marié et père de sept enfants. Près de la voiture, une autre personne se trouvait.

Le gardien de la paix Flament emmena son monde au commissariat, mais quand il arriva au bureau, le second, un nommé Albert Raes, avait profité de la traversée d'une cour pour prendre la fuite.

Claeys a déclaré qu'il avait quitté **Lille** dans la soirée, en compagnie de Raes et du propriétaire du véhicule, M. Menaert, marchand de primeurs à **Flers**. Il s'agissait, dit-il, d'une simple ballade.

Le propriétaire n'est pas encore revenu chercher sa voiture, laquelle a été placée en fourrière.

On est persuadé que la voiture était là pour toute autre chose qu'une promenade. La police et la douane enquêtent.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 6 mai 1935. — Soleil : lever 4 h. 25 ; coucher, 19 h. 19 ; Lune : lever, 6 h. 34 ; coucher, 23 h. 38.
Aujourd'hui : Saint-Jean-Porte-Latine.
Demain : Saint-Stanislas.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 5 mai 1935, à 9 h. Baromètre : 763 mm. ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 2 mm. ; Thermomètre : Fronde : 19,3 ; Minima : 10,4 ; Etat hygrométrique : 45 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Est ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : Nuageux. Prévisions pour aujourd'hui : Chaud ; Orageux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel légèrement brumeux et nuageux avec éclaircies, rares orages locaux ; vent d'Est, faible. — Le maximum de température sera en hausse sur la veille.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

A Blanc-Misseron, deux autos entrèrent en collision et une femme fut très gravement blessée

A 17 h. 10, une auto conduite par M. Robert Billaud 31 ans, cafetier, domicilié à **Quiévrechain**, rue Jean-Jaurès, 12, venant de la direction de la Belgique, se dirigeait vers Valenciennes par la route Nationale, lorsqu'il vint heurter une autre auto venant de la Direction de Crespin, vers sa droite, par la route départementale, au moment où elle traversait la route nationale pour se diriger vers Rombies.

Cette voiture, dans laquelle avaient pris place Mme Hélène Vapel, 69 ans, et sa servante, une jeune Polonaise, était conduite par M. Jules Lesighe, 38 ans, chauffeur d'auto au service de M. Vapel, domiciliés au Château du Petit Roteleux à **Gognies-Chaussée** (Nord).

Sous la violence du choc, les deux voitures ont été déportées sur les voies du tramway situées sur le trottoir de gauche de la route où elles se sont arrêtées, mais Mme Hélène Vapel fut projetée, par la portière qui s'est ouverte, sur la chaussée pavée.

Relevée immédiatement par les deux chauffeurs et plusieurs témoins de l'accident, elle fut transportée sans connaissance à l'Hôtel du Centre, où elle reçut les soins empressés du docteur Meurise, de Crespin, arrivé sur les lieux presque aussitôt.

Ce praticien a constaté que la blessée portait une fracture de la clavicule gauche, un hématose de la région sourcilière droite, des plaies à la face, au nez et au cuir chevelu et une commotion cérébrale et cardiaque.

Elle fut reconduite à son domicile, accompagnée du docteur Meurice, par une ambulance appelée d'urgence.

Les deux autos sont très sérieusement avariées.

La gendarmerie locale a procédé aux constatations régulières, sur-le-champ.

Notons que M. Robert Billaud n'est pas assuré contre les accidents.

Comme on le pense, cet accident survenu à un endroit très fréquenté, a provoqué une certaine émotion et un rassemblement considérable de curieux.

A Roncq, un cycliste lillois se blessa gravement en faisant une chute

Hier matin dim